



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-054-2026-03

PUBLIÉ LE 30 MARS 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2026-03-24-00006 - Arrêté n°DOS/EFF/OFF/2026/35 portant
modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025-50 du 30 avril 2025

ayant autorisé un transfert d'officine de pharmacie (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Département Qualité Sécurité Pharmacie Médicament Biologie

IDF-2026-03-23-00018 - Arrêté portant habilitation à rechercher et
constater des infractions (1 page)

Page 6

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-03-24-00006

Arrêté n°DOS/EFF/OFF/2026/35 portant
modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025-50
du 30 avril 2025
ayant autorisé un transfert d'officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2026/35

**portant modification de l'arrêté DOS/EFF/OFF/2025-50 du 30 avril 2025
ayant autorisé un transfert d'officine de pharmacie**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 30 avril 2025 portant octroi de la licence n°93#002579 aux fins de création d'une officine de pharmacie sise llot D1 Z.A.C « Cluster des Médias », parcelles cadastrales Section G n° 153 et n° 169 à Dugny (93440) ;
- VU** la demande en date du 09 février 2026 par laquelle Monsieur Oussama FRASNI sollicite la modification de la licence n° 93#002579 ;

CONSIDÉRANT que la Mairie de Dugny (93440) a procédé à un numérotage rectificatif au sein de la commune ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de tenir compte de cette nouvelle numérotation et que l'arrêté de la licence n° 93#002579 de l'officine dont Monsieur Oussama FRASNI est titulaire, pris en date du 30 avril 2025, doit être rectifié en conséquence ;

CONSIDÉRANT que les conditions d'exploitation de l'officine dont Monsieur Oussama FRASNI est titulaire sont pour le reste inchangées ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté en date du 30 avril 2025, ayant autorisé l'installation de l'officine de pharmacie de Monsieur Oussama FRASNI par transfert est modifié comme suit,

Les termes :

« llot D1 Z.A.C « Cluster des Médias », parcelles cadastrales Section G n° 153 et n° 169 à Dugny (93440) » ;

sont remplacés par les termes :

« 5 Rond-point de la Pigeonnière à Dugny (93440) »

Le reste sans changement.

- ARTICLE 2° :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 3° :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Saint-Denis, le 24 mars 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Par délégation,

La Responsable adjointe du Pôle
Efficience

SIGNÉ

Laure-Anne SCHERRER

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-03-23-00018

Arrêté portant habilitation à rechercher et
constater des infractions

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DVSS-QSPHARMBIO – 2026/019

portant habilitation à rechercher et constater des infractions

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1421-1, L.3515-1, L.5127-1, L.5313-3, L.5411-1, L.5431-1, L.5462-1, R.1121-13, R.1312-2, R.1312-4 à R.1312-7, R.1421-13 et R.5411-1;
- VU** le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences régionales de santé;
- VU** le décret en date du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° MSO000082776358 portant titularisation de Monsieur Alexandre ALAMARGOT, à compter du 1er janvier 2026 pris par le Ministère du travail et des solidarités et le Ministère de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1** Le pharmacien inspecteur de santé publique, Monsieur Alexandre ALAMARGOT, affecté au siège de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, est habilité dans le cadre de ses compétences, définies à l'article R.1421-13 du code de la santé publique et à compter du 1^{er} janvier 2026, à rechercher et constater, sur l'ensemble du territoire de la région Île-de-France les infractions aux lois et règlements relatifs :
- à l'exercice de la pharmacie et de la biologie médicale ;
 - aux activités et aux produits mentionnés aux articles visés à l'article L.5311-1 du code de la santé publique ;
 - aux médicaments vétérinaires.
- ARTICLE 2** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 23 mars 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

Signé

Denis ROBIN